



## C.P LIANCOURT

# LYNCHAGE AU C.P

Ce mardi 9 Octobre 2018, vers 16h30, à l'issue de l'activité cuisine des mineurs, 3 détenus accompagnés de la surveillante Quartier Mineur, et de la surveillante « NEF » (venue en renfort) se dirigent vers le Quartier Mineur.

Lorsqu'ils passent au niveau de la grille de l'accès au stade, les détenus majeurs se trouvant dans le SAS interpellent les jeunes afin de leur fournir du tabac ainsi que des substances illicites.

Les surveillantes réagissent de suite et s'interposent afin d'éviter tout échange, cet « énerguemène » s'est complètement déchaîné sur l'une des surveillantes, il lui assène un premier coup de poing ce qui la propulsera à terre.

Ce lâche ne lui a pas laissé la possibilité de se relever et s'est acharné lui infligeant plusieurs coups de poings et pieds.

Fort heureusement, la surveillante spécialiste mineur a pu demander du renfort en amont, cela aura permis de mobiliser du monde et de mettre un terme à l'acharnement de ce « sauvage ». A l'arrivée des renforts 2 autres collègues seront blessés plus légèrement.

Notre collègue sera conduite à l'unité sanitaire afin d'effectuer les premiers soins, puis sera dirigé vers l'hôpital par ambulance.

### BILAN :

7 jours d'arrêt de travail ; 1 entorse au doigt, nombreuses contusions et hématomes.

Entorse au genou pour l'un des surveillants et contusions au visage pour le second.

1 jour d'arrêt de travail pour chacun des deux collègues blessés.

**Le bureau local S.P.S** apporte tout son soutien aux collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.

**Le bureau local S.P.S** réclame le transfert de cet individu vers d'autres horizons.

**Le bureau local S.P.S** constate que cet incident aurait pu être évité si les mouvements des majeurs et des mineurs ne se chevauchaient pas.